

Chers amis,

Par votre vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mars 2019, vous avez entériné à une très large majorité les nouveaux statuts de notre société (84 oui, 1 non, 1 abstention).

L'ensemble du Conseil d'Administration vous remercie, d'une part pour la confiance que vous lui avez ainsi témoignée, et d'autre part pour votre acceptation d'un nouveau fonctionnement dont nous croyons qu'il apportera encore plus de force à notre société.

Je vous rappelle les principaux changements qu'apporte cette refonte des statuts, portée par le bureau de la SFHG et initiée par Michel BONNIN, président de 2017 à 2019.

Les nouveaux statuts conduisent à des changements de forme (le bureau devient le conseil d'administration, fin de l'alternance obligatoire public-privé pour la présidence, modalités différentes de perte de qualité de membre et possibilité de réintégration par le conseil d'administration) mais également de fond avec une nouvelle définition des dénominations des membres :

- Membre Titulaire : ancien membre actif (activité scientifique requise)
- Membre Associé : idem mais sans l'activité scientifique (ne pourra entrer dans le conseil d'administration)
- Membre Junior : comme auparavant (internat + 1 an ; fin : 5 années d'exercice après cursus)
- Membre Correspondant : chirurgien étranger, chercheur, ingénieurs...
- Membre Honoraire : ancien membre titulaire ou actif, retraité et en faisant la demande.

Les objectifs de ces changements sont de :

- S'agrandir en faisant venir tous les chirurgiens pratiquant cette chirurgie, avec ou sans activité scientifique
- S'élargir avec des contacts internationaux de plus en plus importants
- S'ouvrir avec les journées de printemps ou d'autres manifestations scientifiques.

Cela amène à préciser le rôle de la SFHG :

- Exposition scientifique de travaux au sein de la SOFCOT et lors de son congrès de printemps (depuis 4 ans) se résumant en recherche et développement.
- Participation à l'enseignement : cours aux internes dans le cadre du DESC (hanche et genou prothétiques).
- Échanges entre chirurgiens orthopédistes ou d'autres membres de la communauté scientifique nationale et internationale.
- Contribution à définir l'état de l'art en matière de chirurgie « majeure » hanche et genou

Au final, ce que souhaite la SFHG c'est d'être un interlocuteur de la SOFCOT et des tutelles pour les dossiers relatifs aux implants prothétiques. C'est pourquoi elle doit être plus forte :

- En augmentant son nombre de membres
- En développant ses discussions scientifiques et ses contacts au niveau international.
- En se plaçant comme un interlocuteur écouté par les tutelles
- En étant le conseiller de la SOFCOT pour les implants articulaires hanche et genou
- En travaillant en bonne intelligence avec les sociétés distributrices d'implants.

Vous avez entendu tous ces arguments ; ce sera la fierté du nouveau Conseil d'Administration, présidé par Patrice MERTL que de les faire valoir.

Parlez-en autour de vous ; faites venir vos collègues encore hésitants ; continuez d'aider notre société.

Longue vie à la nouvelle SFHG !

André Ferreira